



HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

→ Mandat de vente sans exclusivité :

Prix du bien	Valeur TTC*	Part à la charge du vendeur	Part à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 150 000 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €
De 150 001 € à 500 000 €	5 %	2,5 %	2,5 %
Supérieur à 500 001 €	4 %	2 %	2 %

→ Mandat de vente exclusif :

Prix du bien	Valeur TTC*	Part à la charge du vendeur	Part à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 150 000 €	8 000 €	4 000 €	4 000 €
De 150 001 € à 500 000 €	4 %	2 %	2 %
Supérieur à 500 001 €	3 %	1,5 %	1,5 %

→ Mandat de recherche :

Prix du bien	Valeur TTC**	Part à la charge du vendeur	Part à la charge de l'acquéreur
Mise en relation directe Vendeur	4%		4% €
Inter-cabinet avec partage d'honoraires	50% des honoraires	50 %	50 %
Inter-cabinet sans partage d'honoraires	2.5%		2,5 %

Les honoraires de vente sont partagés pour moitié entre vendeurs et acquéreurs. Honoraires non cumulatifs, Les pourcentages s'appliquent sur le prix net vendeur. (: TVA au taux en vigueur de 20 % incluse).*

10 Rue de l'Eglise-33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX. Tél : 05.56.67.12.03 –

E-Mail : contact@aquispatrimoine.fr - Site internet : www.aquispatrimoine.com - Service Réclamation- Tél : 05.56.67.12.03